



Découper en suivant les pointillés

actô[®] RATs SOURIS PÂTE RAIDE

**LOGEMENT
ET ABORDS**
TRÈS APPÉTENT

PÂTES DE 10x
150g
EN SACHET



**À UTILISER
DANS UNE BOÎTE D'APPATS**

Photos non contractuelles.



Retirer tout appât restant ou les postes d'appâtage au terme de la période de traitement. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer.

Conditions de stockage : Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. Durée de conservation : 2 ans.

MESURES DE GESTION DE RISQUE

Envisager l'adoption de mesures de contrôle préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Ne pas utiliser de rodenticides anticoagulants en guise d'appâts permanents (par exemple pour éviter toute infestation de rongeurs ou pour détecter l'activité de rongeurs). Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage sécurisés. Étiqueter les postes d'appâtage conformément aux recommandations relatives au produit. L'utilisation de ce produit devrait permettre d'éliminer les rongeurs sous 35 jours. En cas de soupçon d'inefficacité à la fin du traitement (en d'autres termes, si l'activité des rongeurs continue d'être observée), demander conseil au fournisseur du produit ou contacter un service de contrôle des organismes nuisibles. Rechercher et éliminer les cadavres de rongeurs pendant le traitement, au minimum chaque fois que les postes d'appâtage sont inspectés. Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

ELIMINATION

Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié. Le port de gants est recommandé.

PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées. Antidote : Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement. En cas d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse. En cas d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes. En cas d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui présenter le contenant du produit ou l'étiquette. Contacter un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : « ne pas déplacer ni ouvrir » ; « contient un rodenticide » ; « ACTO RATS SOURIS PÂTE RAIDE, N° AMM FR-2012-0035 » ; « substance active : difénacoum » et « en cas d'incident, contacter un centre antipoison (N° ORFILA 01 45 42 59 59) ». Dangereux pour la faune.

Liste des centres anti-poisons : INRS 01 45 42 59 59.

Pour ouvrir le sachet, découper en suivant les pointillés.



LE RAT NOIR (*Rattus rattus*)

Le museau pointu, les oreilles larges, le pelage gris-noir, la queue plus longue que le corps. Omnivore, il préfère les grains et végétaux. Très méfiant : ouïe et odorat très développés.

Très prolifique : 3 à 5 portées de 5 à 10 petits chaque année.

Maturité sexuelle : 3 mois.

Durée de gestation : 24 jours.

LIEUX ENVAHIS : le rat noir ou rat des greniers vit en colonies à proximité et dans les habitations. Excellent grimpeur, il préfère les greniers, charpentes, entrepôts où il niche.

INDICE : ses crottes de 8 à 10 mm de longueur se terminent par une pointe.



LE RAT BRUN (*Rattus norvegicus*)

Plus trapu, le pelage gris-brun, les oreilles petites, une queue annelée, écailleuse à poils court. Omnivore très vorace, il provoque de gros dégâts.

Très prolifique : 3 à 5 portées de 5 à 12 petits chaque année.

Maturité sexuelle : 3 mois.

Durée de gestation : 24 jours.

LIEUX ENVAHIS : Bon nageur, le rat d'égout ou surmulot préfère les endroits humides et le voisinage des points d'eau. Il creuse des terriers.

INDICES : pistes, coulées très visibles, ses crottes brunâtres et ovales, sont variables, 10 à 20 mm.



LA SOURIS (*Mus musculus*)

Le museau pointu, les oreilles larges, le pelage gris et brillant, la queue plus longue que le corps.

Très prolifique : 6 à 8 portées de 4 à 10 petits chaque année.

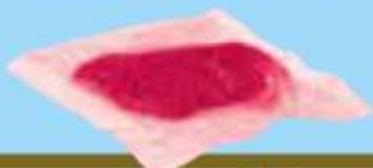
Maturité sexuelle : 6 semaines.

Durée de gestation : 20 jours.

LIEUX ENVAHIS : elle vit en colonies dans les maisons et commet des dégâts importants : denrées alimentaires souillées, tuyauteries, matériaux d'isolation rongés, etc.

INDICE : crottes noires et de petite taille, comme du thé, 2 à 3 mm de longueur.





L'appât est un mélange bien équilibré de composants, tels que farine lactée, sucre et graisses enrichies en céréales, particulièrement appétent pour les rats et les souris domestiques. Grâce à sa forte appétence, l'appât en pâte est extrêmement polyvalent et son usage est indiqué dans les zones présentant une forte concurrence alimentaire. Une colonie de rats et une colonie de souris peuvent cohabiter tout en ayant un territoire spécifique. Lutter uniquement contre les rats favoriserait l'extension de la colonie de souris et inversement, c'est pourquoi il est parfois préférable, d'utiliser un appât rats souris.

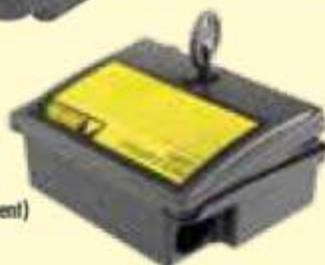
INTÉRÊT DES BOÎTES D'APPÂTS

Elles permettent d'améliorer la protection.



Boîte d'appâts spéciale rats
(Vendue séparément)

Boîte d'appâts spéciale souris
(Vendue séparément)



- Elles peuvent contenir tous types d'appât.
- Elles facilitent la consommation des appâts.
- Les appâts sont à l'abri de la poussière.
- Elles restreignent l'accès aux appâts des enfants et des animaux domestiques.

N° de lot et date de péremption : voir indications sur l'emballage.

SOJAM
2 Mail des Cerclades - CS 20808 Cergy
95015 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. 01 34 02 46 60



® MARQUE DÉPOSÉE

PAT 6



MASSE NETTE :
150 g

en sachets
de 10 g

APPÂT RODENTICIDE EN PÂTE PRÊT À L'EMPLOI DESTINÉ À UNE UTILISATION PAR LES NON PROFESSIONNELS

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans les circuits de collecte appropriés selon la réglementation en vigueur. UFI : 3J10-10WH-T00D-KG6X



ATTENTION

MODE D'EMPLOI

Méthode d'application : Appât prêt à l'emploi en sachets à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés.

Doses et fréquences d'application : Contre les rats à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments : jusqu'à 100 grammes d'appât par poste d'appâtage. Contre les souris à l'intérieur uniquement : jusqu'à 50 grammes d'appât par poste d'appâtage. Si plusieurs postes d'appâtage sont nécessaires, la distance minimale séparant deux postes doit être de 5 à 10 mètres (pour le traitement contre les rats) et de 2 à 5 mètres (pour le traitement contre les souris). Les stations d'appâtage doivent être inspectées que 5 à 7 jours après le début du traitement (contre les rats) ou au minimum tous les 2 à 3 jours au début du traitement (contre les souris), puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage ne sont pas altérés et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage si besoin. Pour l'utilisation autour des bâtiments, placer les postes d'appâtage dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans un poste qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés.

Délai nécessaire pour l'apparition de l'effet bioéide : En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât.

Conditions générales d'utilisation : Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant d'utiliser des produits rodenticides, envisager la possibilité de recourir à des méthodes de contrôle non chimiques (des pièges par exemple). Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Les postes d'appâtage doivent être placés à proximité immédiate de l'endroit où l'activité de rongeurs a été observée (par exemple parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. Placer les postes d'appâtage hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer les postes d'appâtage à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. Ne pas placer les postes d'appâtage à proximité de systèmes d'évacuation des eaux où ils pourraient entrer en contact avec de l'eau. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit.